



**INFOS GARDERIE Pâques 2021**  
**du mardi 6 au vendredi 9 avril**  
**du lundi 12 au vendredi 16 avril**

**!!! ATTENTION !!!**

**Accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent**  
**(attestation de l'employeur des deux parents obligatoire)**

**Pour les enfants inscrits dans les écoles du réseau libre**



**de lire attentivement afin de pouvoir compléter au mieux la fiche d'inscription et le virement.**

Chers parents,

Le service Enseignement de la commune d'Anderlecht proposera à vos enfants durant les vacances, une garderie animée dans l'école «**Les Pommiers-P24**» située **Allée des Coquelicots, 7 à 1070 Anderlecht.**

Veillez prendre connaissance des conditions d'inscription suivantes et remplir le formulaire ci-joint si vous êtes intéressés.

**COMMENT S'INSCRIRE ?**

Compléter entièrement et lisiblement la partie «**inscription**» en vous assurant bien que votre enfant remplit les conditions suivantes :  
**Etre domicilié à Anderlecht , l'enfant doit être propre ( plus de langes )**.

Dès que les documents sont complétés : Merci de les renvoyer sur l'adresse mail [parascolaire@anderlecht.brussels](mailto:parascolaire@anderlecht.brussels) ainsi que d'y joindre *la preuve de paiement , l'attestation BIM (si vous êtes dans les conditions) ainsi que les attestations de vos employeurs.*

*La fiche médicale doit être remise au responsable du site le premier jour du stage .*

***Ces documents doivent nous parvenir avant le 5 mars 2021***

***Au-delà de cette date, aucune inscription ne sera acceptée.***

Garderie entre 7h00 et 18h00 ( gratuit à partir du 3ème enfant )

		Tarif normal	Tarif BIM (avec attestation)
<b><u>Garderie accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent</u></b> <b><u>(attestation de l'employeur obligatoire à fournir)</u></b>			
<b>Garderie P1</b>	Du mardi 6 au vendredi 9 - (4 jours)	8 €	4 €
<b>Garderie P2</b>	Du lundi 12 au vendredi 16 - (5 jours)	10 €	5 €

**Numéro de compte** : BE 19 0910 1728 3712

**Bénéficiaire** : Administration communale d'Anderlecht

**Communication** : Garderie P1 et / ou P2

**NOM-PRÉNOM de l'enfant**  
Dupont Mathieu

**école francophone de votre enfant**  
ex : IMMI

## Organisation / Règlement d'Ordre Intérieur

**Ouverture de la porte à 7h-Fermeture de la porte à 9h30**

**Début activité 9h 30: les enfants ne sont plus admis passé 9h25**

**Possibilité de venir chercher votre enfant à 12h30 à condition d'avoir prévenu le responsable et l'animateur du groupe le matin à votre arrivée ou à partir de 15h.**

**Fermeture de l'école à 18h ( risque d'exclusion de l'enfant si retard fréquent de la part des parents )**



- \* **Prévoir OBLIGATOIREMENT une tenue de rechange pour les plus petits en accueil, 1ère ,2ème, 3ème maternelle (nom sur le sac).** Nous n'avons pas de change sur place, il faudra donc venir rechercher ou venir changer votre enfant si vous n'avez rien prévu. Un petit accident peut arriver mais **les enfants doivent être propres.**

**Pas de remboursement pour les enfants refusés au stage en cours de semaine car pas propres .**



- \* Repas : prévoir le lunch (tartines), collation, goûter, des boissons et une bouteille d'eau, dans **un sac au nom de famille de l'enfant.**

L'enfant peut apporter de quoi s'occuper ( livres, jeux, marqueurs....) mais pas de jeux électroniques ni gsm



- \* Contact : En cas **d'extrême urgence** uniquement durant les stages vous pouvez nous joindre au **0494/57.79.67**



- \* **Remboursement.** Uniquement si vous êtes en ordre de paiement et **sur la présentation d'un certificat médical** pour la période concernée.



- \* **Pas de jeux électroniques, gameboy, etc**



- \* **La Direction se réserve le droit de refuser un enfant pour diverses raisons (retards, non respect des consignes, comportements dangereux ou ingérables...)**

**Au vu des circonstances actuelles, les parents ne pourront pas rentrer dans l'école, ils devront également porter un masque à l'extérieur lorsqu'ils attendent pour récupérer leur enfant .**

**FICHE INSCRIPTION GARDERIE A COMPLETER**

**!!! ATTENTION !!!**

**Accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent  
(ATTESTATION de l'employeur des deux parents OBLIGATOIRE)**

ECOLE DE VOTRE ENFANT : .....

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... GARÇON OU FILLE

TÉLÉPHONE : .....

ANNÉE D'ÉTUDE : (ENTOURER SVP)

Maternelles : ACCUEIL - M1 - M2 - M3

Primaires : P1 - P2 - P3 - P4 - P5 - P6

**Veillez mettre une X dans les cases de votre choix SVP**  
**Accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent**  
**(ATTESTATION de l'employeur OBLIGATOIRE)**

		Tarif normal	Tarif BIM (avec attestation)
<b>Garderie accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent (attestation de l'employeur obligatoire a fournir)</b>			
Garderie P1	<u>Du mardi 6</u> au vendredi 9 - (4 jours)	8 €	4 €
Garderie P2	Du lundi 12 au vendredi 16 - (5 jours)	10 €	5 €

Coordonnées de votre médecin de famille : .....

Problème Médical : .....

Qui vient chercher l'enfant (NOM + PRÉNOM) des personne(s) : .....

**JE M'ENGAGE A ME MUNIR DE L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR RELATIVE A LA SANTÉ  
DE MON ENFANT**

*signature et date :*

## Communication dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

Chers parents,

Comme vous le savez nous sommes dans une période particulière due à l'épidémie de Coronavirus.

Sur base des connaissances actuelles, les enfants en bonne santé encourent très peu de risques de développer des formes sévères de la maladie ; en effet la plupart des enfants contaminés vont généralement présenter des symptômes sans danger pour leur santé. Cependant afin de protéger votre enfant et les autres personnes du stage, **il est impératif de suivre les consignes suivantes :**

- Si mon enfant est atteint d'une maladie chronique, s'il présente un déficit immunitaire ou prend un traitement de corticoïdes à haute dose, je prends l'avis de mon médecin traitant pour voir si mon enfant peut participer au stage.
- Si mon enfant a présenté dans les 7 jours précédant le stage des signes tel que fièvre, toux, difficultés respiratoires..., je demande à mon médecin traitant un certificat précisant qu'il peut fréquenter le stage.
- Si mon enfant ou un membre de la famille ou un ami proche a été atteint de COVID-19 dans le mois précédant le stage, je demande à mon médecin traitant un certificat précisant que mon enfant peut fréquenter le stage.

**Attention, en cas d'infection Covid avérée chez un enfant, il y aura une fermeture totale de l'établissement jusqu'à nouvel ordre ( quarantaine, désinfection...) et les enfants ne pourront pas se rendre dans un autre lieu de stage communal**

Veillez garder cette page chez vous avec les autres papiers concernant le stage afin de l'avoir toujours sous la main .

Veillez également remplir et signer la page suivante afin de la remettre avec le formulaire d'inscription.

En vous remerciant,

Attestation sur l'honneur relative à la participation de mon enfant aux  
garderies

A remettre complété le premier jour du stage

*Document destiné au Service de l'Enseignement francophone de la commune  
d'Anderlecht.*

[Prénom(s), Nom(s) du papa et/ou de la maman :

Prénom et nom de l'enfant :

École de l'enfant :

Adresse :

Numéros de téléphone joignables pendant le stage :

*Nom et coordonnées du médecin traitant :*

*Informations que vous voudriez communiquer au responsable du stage:*

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, atteste sur l'honneur avoir lu la  
[Communication dans le cadre de l'épidémie de COVID-19](#) et m'engager à en  
respecter les consignes.

Je m'engage également à informer le responsable du stage de toute maladie  
infectieuse se déclarant pendant le stage chez mon enfant ou sa famille.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

[\[Signature\(s\)\]](#)